



**Profil
professionnel**



Contenu

1. Introduction	5
2. La profession en bref	7
3. Cahier des charges et compétences d'une hygiéniste dentaire dipl. ES	8
4. Exigences posées à l'hygiéniste dentaire dipl. ES	12
5. Formation	13
6. Formation continue	14
7. Domaines d'intervention d'une hygiéniste dentaire dipl. ES <ul style="list-style-type: none">• Collaboration au sein de l'équipe soignante• Collaboration interdisciplinaire	15
8. Conditions-cadre légales	16
9. L'organisation professionnelle Swiss Dental Hygienists	16
10. Perspectives et visions	17
11. Autres informations	18



1. Introduction

La profession d'hygiéniste dentaire évolue dans un contexte dynamique et innovant. Les progrès médicaux enregistrés dans le domaine de la recherche et du développement élargissent, pour une hygiéniste dentaire, la complexité de son activité et en augmentent la diversité. Ce profil professionnel éclaire exhaustivement la profession d'hygiéniste dentaire et donne des informations sur les possibilités de formation, de perfectionnement et de formation continue, sur les conditions-cadre légales et sur l'association professionnelle Swiss Dental Hygienists.

Ce profil professionnel s'adresse aux personnes de la profession, aux instances politiques et aux autorités, aux prestataires de la formation ainsi qu'à d'autres partenaires et personnes intéressées. Il contribue au développement constant de la qualité de la profession et renforce la notoriété de celle-ci.

Swiss Dental Hygienists revoit à intervalles réguliers le profil professionnel et l'adapte aux modifications et besoins des parties prenantes.



2. La profession en bref

Le travail de l'hygiéniste dentaire dipl. ES englobe la prophylaxie des caries et la prophylaxie parodontale, la thérapie non chirurgicale et le maintien parodontal ainsi que la promotion de la santé. L'hygiéniste dentaire encourage les patientes à assumer leur propre responsabilité en leur enseignant des mesures de prévention. L'objectif est de réduire à un minimum la durée d'un traitement dentaire indispensable.

L'hygiéniste dentaire dipl. ES dépiste les modifications pathologiques des gencives, du parodonte, des dents, de la langue et des muqueuses buccales. Dans le domaine de la prévention et de la thérapie ainsi que dans le domaine esthético-cosmétique, elle donne des conseils, prend en charge les patientes et assure le suivi. Elle les informe sur les causes, les conséquences et les possibilités thérapeutiques. Elle fait appel à la médecin-dentiste lorsqu'un cas doit être clarifié ou que les traitements nécessaires dépassent ses compétences.

L'hygiéniste dentaire dipl. ES s'occupe en toute autonomie de l'organisation, de la planification et du déroulement de la thérapie et du recall.

Son traitement d'hygiène dentaire s'inscrit dans le programme global de traitement prévu par la médecin-dentiste et tient compte de la situation individuelle des patientes. L'hygiéniste dentaire s'aligne sur des concepts de traitement reconnus qui ont fait l'objet de recherches scientifiques.

Elle traite des personnes en bonne santé, des patientes nécessitant des soins aigus ou de longue durée ainsi que des personnes ayant des handicaps divers. Tous les groupes d'âge sont concernés et ses patientes proviennent de milieux socioculturels différents. Lorsqu'il s'agit d'une patiente à risques sur le plan médical, l'hygiéniste dentaire dipl. ES s'entretient avec une spécialiste en médecine dentaire ou en médecine avant d'entamer le traitement.

L'hygiéniste dentaire dipl. ES travaille dans diverses institutions. Elle peut exercer sa profession au sein de l'équipe d'un cabinet dentaire ou, en vertu de prescriptions légales, dans son propre cabinet indépendant.

L'hygiéniste dentaire dipl. ES assume la responsabilité de sa propre prestation. Les responsabilités médicales et celles impliquant la médecine dentaire sont stipulées dans les directives légales et les directives d'exploitation.

L'hygiéniste dentaire dipl. ES délègue les tâches organisationnelles, les tâches relatives à l'hygiène et/ou les tâches prophylactiques aux assistantes dentaires, aux assistantes en prophylaxie ainsi qu'aux instructrices de soins dentaires scolaires et veille à ce qu'elles soient correctement exécutées.

3. Cahier des charges et compétences d'une hygiéniste dentaire dipl. ES

L'activité de l'hygiéniste dentaire dipl. ES requiert de vastes connaissances dans des disciplines médicales et scientifiques exigeantes. Une excellente dextérité est indispensable compte tenu du travail tactile particulièrement minutieux à exécuter. Les nouveaux résultats obtenus par la recherche et le développement influent constamment sur le travail quotidien. De solides compétences sociales sont nécessaires afin d'atteindre les objectifs visés au quotidien. Cela suppose de la part de l'hygiéniste dentaire une démarche globale, interdisciplinaire et multidisciplinaire.

Prise en charge des patientes

- L'hygiéniste dentaire s'occupe du bien-être des patientes qu'elle doit examiner et traiter.
- Le quotidien professionnel de l'hygiéniste dentaire est fait de traitements dans la sphère intime d'une patiente, la cavité buccale. Cela suppose beaucoup de tact.
- Elle saisit les besoins individuels de ses patientes et les conditions dans lesquelles elles vivent.
- Elle informe ses patientes, pour répondre à leurs attentes, des résultats scientifiques et des méthodes appliquées en matière de prévention et de promotion de la santé.
- Elle veille à administrer des traitements efficaces, qui font leurs preuves et elle est attentive aux coûts.

Traitement des patientes

- L'hygiéniste dentaire établit et documente des diagnostics nécessaires à la planification des traitements.
- Elle procède à des examens cliniques et radiologiques des patientes et dépiste les modifications pathologiques des gencives, du parodonte, des dents, de la langue et des muqueuses buccales.
- L'hygiéniste dentaire interprète ses diagnostics et établit, en accord avec les patientes, un plan individuel de traitement et de suivi, tout en tenant compte du concept global de traitement prévu par la médecin-dentiste.
- Elle applique la thérapie parodontale non chirurgicale et élimine la plaque dentaire et le tartre sur les dents et le tartre sous-gingival.
- L'hygiéniste dentaire motive les patientes et leur donne des instructions relatives à une bonne hygiène bucco-dentaire.

- Elle donne des conseils alimentaires en rapport avec la santé buccale et promeut l'arrêt du tabagisme.
- Elle polit les reconstructions (obturations, couronnes, ponts).
- Elle scelle les fissures.
- Elle élimine la coloration brune des dents, procède à des applications de fluorure et désensibilise les collets.
- Elle procède à un blanchiment professionnel externe des dents.
- Elle veille à respecter les standards de qualité recommandés.
- En présence de patientes à risque sur le plan médical, l'hygiéniste dentaire s'entretient avec une spécialiste en médecine dentaire ou en médecine avant d'entamer le traitement.

Travail au sein de l'équipe dentaire et dans un environnement multidisciplinaire

- L'hygiéniste dentaire assure le transfert d'informations entre la patiente et le médecin-dentiste ainsi que la communication avec d'autres spécialistes de la santé et avec l'environnement personnel.
- Elle délègue des tâches de son domaine à des assistantes dentaires et des assistantes en prophylaxie.

Hygiène

- L'hygiéniste dentaire se conforme aux directives générales en vigueur en matière d'hygiène, visant à protéger la patiente, des tierces personnes et sa propre personne.

Recherche et développement

- L'hygiéniste dentaire participe à l'évaluation et au développement d'appareils, d'instruments et de produits.
- Elle lit des livres traitant de la recherche afin d'acquérir des connaissances qu'elle applique dans sa pratique professionnelle.

Relations publiques

- L'hygiéniste dentaire contribue grandement à promouvoir la santé bucco-dentaire de la population en prenant part aux travaux des commissions interprofessionnelles et en participant à des actions de promotion de la santé.





4. Exigences posées à l'hygiéniste dentaire dipl. ES

- Intérêt pour les questions de médecine dentaire et pour la promotion de la santé
- Plaisir à être en contact avec des personnes de sexe, d'âge, d'origine etc. différents
- Don d'observation
- Habileté manuelle
- Empathie, connaissance de l'humain et patience
- Disponibilité à apprendre tout au long de la vie
- Capacité de penser de manière systémique
- Capacité d'interagir, de coopérer et de communiquer
- Capacité de résoudre des problèmes
- Autonomie dans l'action professionnelle
- Flexibilité, capacité d'adaptation
- Endurance psychique et physique
- Capacité de gestion et intérêt pour les questions de gestion d'entreprise



5. Formation

La formation d'hygiéniste dentaire dipl. ES s'acquiert auprès de quatre prestataires de la formation en Suisse. Le cycle de formation dure trois ans (5400 heures de formation), resp. 4500 heures pour les assistantes dentaires au bénéfice d'un certificat fédéral de capacité (CFC), et il se compose à parts égales de cours théoriques et de cours pratiques.

La formation se situe au niveau d'une école supérieure ES (degré tertiaire B). Pour être admis à suivre une formation d'hygiéniste dentaire, il faut avoir obtenu le certificat du degré secondaire II, avoir accompli une formation dans une école de culture générale ou obtenu une maturité gymnasiale, ou pouvoir faire état d'une formation équivalente. Le niveau des qualifications requises correspond au degré de référence 6 du Cadre national et européen de certification.

Lieux de formation:

Berne

Medi; Zentrum für medizinische
Bildung
Max-Daetwyler-Platz 2
3014 Berne
Tél. 031 537 31 40
Fax 031 537 31 39
www.medi.ch
dh@medi.ch

Zurich

Careum Bildungszentrum
Gloriastrasse 16
8006 Zurich
Tél. 043 222 52 00
Fax 043 222 52 05
www.careum-bildungszentrum.ch
bildungszentrum@careum.ch

Genève

École Supérieure d'Hygiénistes
Dentaires
Boulevard de la Cluse 16
1205 Genève
Tél. 022 388 35 00
Fax 022 388 35 67
www.eshyd.ch
echid@etat.ge.ch

Zurich

Prophylaxe Zentrum Zürich PZZ
Höhere Fachschule für Dentalhygiene
Herzogenmühlestrasse 14/20
8051 Zurich
Tél. 044 325 15 00
Fax 044 325 15 02
www.pszn.ch
sekretariat@prophylaxezentrum.ch

6. Formation continue

La recherche et la science apportent constamment de nouvelles connaissances à la médecine dentaire; une hygiéniste dentaire doit en tenir compte dans son quotidien professionnel. L'hygiéniste dentaire s'engage à respecter les principes régissant l'apprentissage tout au long de la vie et l'assurance de la qualité dans son environnement professionnel.

Swiss Dental Hygienists, les prestataires de la formation, les sociétés spécialisées et les universités ainsi que les institutions privées offrent la possibilité de se perfectionner régulièrement.

Les hygiénistes dentaires choisissent essentiellement les offres de formation continue suivantes:

- Cours traitant de la médecine dentaire et de la médecine
- Cours visant le développement de la personnalité
- Cours sur la médecine complémentaire
- Cours de savoir-faire méthodologique et didactique
- Cours de gestion d'entreprise

Les offres de formation continue sont constamment revues et adaptées à la situation changeante et aux besoins du monde du travail, comme c'est par exemple le cas avec les cours d'anesthésie locale par infiltration.

Dans les écoles d'hygiène dentaire, il est possible – à l'issue de formations continues – de travailler comme enseignante ou directrice d'école.

Les hygiénistes dentaires peuvent de plus en plus souvent proposer leurs compétences à l'industrie et il est également possible d'occuper des postes de direction dans le secteur de l'enseignement de la médecine dentaire.

7. Domaines d'intervention d'une hygiéniste dentaire dipl. ES

L'hygiéniste dentaire dipl. ES travaille au sein d'une équipe dentaire ou médicale, dans des cabinets dentaires, universités, hôpitaux, homes, dans l'industrie, les services publics, écoles, centres de santé et prestataires de la formation.

L'hygiéniste dentaire peut exercer sa profession sous trois statuts:

- hygiéniste dentaire dipl. ES employée
- hygiéniste dentaire dipl. ES financièrement indépendante au sein d'un cabinet collectif
- hygiéniste dentaire dipl. ES indépendante dans son propre cabinet

Collaboration au sein de l'équipe dentaire

L'hygiéniste dentaire dipl. ES travaille de manière autonome dans son domaine. Au sein d'une équipe dentaire, elle endosse une fonction de plaque tournante puisqu'en cas de traitements complexes, elle s'adresse à la médecin-dentiste ou à d'autres spécialistes et délègue des travaux spécifiques aux assistantes dentaires, resp. aux assistantes en prophylaxie.

Collaboration interdisciplinaire

L'hygiéniste dentaire dipl. ES travaille sur une base interdisciplinaire avec des dentistes, médecins et autres spécialiste du domaine de la santé. Lorsqu'une équipe multidisciplinaire est en place, p.ex. dans des homes ou hôpitaux, l'hygiéniste dentaire dipl. ES est associée à l'équipe en qualité de spécialiste.

8. Conditions-cadre légales

Le titre d'«hygiéniste dentaire dipl. ES» est considéré comme titre fédéral en vertu de l'art. 75 de l'Ordonnance sur la formation professionnelle.

La formation est réglementée par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).

Les hygiénistes dentaires étrangères reçoivent un permis de travail si elles peuvent faire état d'une formation équivalente sanctionnée par un diplôme.

La loi fédérale sur la radioprotection et l'ordonnance qui s'y rapporte réglementent la formation et l'application dans le domaine de la radiologie.

La loi sur les produits thérapeutiques et les ordonnances cantonales régissent l'utilisation des médicaments.

Les lois et ordonnances cantonales sur la santé publique régissent l'exercice indépendant de la profession.

9. L'organisation professionnelle Swiss Dental Hygienists

L'association suisse des hygiénistes dentaires (ASHD) a été fondée en 1975, deux ans après l'ouverture de la première école d'hygiéniste dentaire à Zurich et se nomme, depuis 2001, Swiss Dental Hygienists.

Swiss Dental Hygienists représente les intérêts professionnels, économiques et sociaux de ses membres et s'investit en faveur d'une formation de base et d'une formation continue tournées vers l'avenir. En tant qu'organisation professionnelle, Swiss Dental Hygienists s'emploie à garantir une pratique professionnelle axée sur la qualité.

Swiss Dental Hygienists est gérée, à titre bénévole, à l'échelon national, par un Comité central, et est organisée en sept sections régionales.

Swiss Dental Hygienists est certifiée selon le label NPO délivré par SQS/VMI pour son excellence en management.

10. Perspectives et visions

Les résultats issus de la recherche et de la science soulignent la forte influence qu'ont les maladies parodontales sur la santé en général et le bien-être, entre autres les liens avec les affections cardiaques/maladies cardio-vasculaires, le diabète, les naissances de prématurés en déficit pondéral, les maladies immunitaires et infectieuses. Le dépistage de maladies parodontales et de maladie concernant la médecine générale a une grande importance dans les traitements d'hygiène dentaire. L'hygiéniste dentaire y occupe une position clé et contribue beaucoup, par son travail, à promouvoir la santé à en réduire les coûts. Par conséquent, il est indispensable d'associer l'hygiéniste dentaire à la recherche scientifique ainsi qu'aux activités et projets liés à la politique de la santé.

La modification démographique causée par une population de plus en plus âgée engendre la nécessité de disposer d'un plus grand nombre de spécialistes qualifiées dans le domaine de l'hygiène dentaire.

La tendance qui se dessine à recourir à des traitements de moins en moins invasifs, donc à des méthodes douces et indolores, nécessite de nouvelles techniques de traitement et un perfectionnement des instruments et dispositifs. Grâce à leur solide formation et leur expérience pratique étendue, les hygiénistes dentaires peuvent grandement y contribuer.

Les exigences de plus en plus élevées posées à l'hygiéniste dentaire requièrent une formation de très haut niveau. Cela suppose une adaptation constante des filières de formation et des offres de formation continue. L'accès à des possibilités internationales de formation continue doit être garanti.

11. Autres informations

- **Swiss Dental Hygienists:** www.dentalhygienists.swiss
- **IFDH**, International Federation of Dental Hygienists: www.ifdh.org
- **EDHF**, European Dental Hygienists Federation: www.edhf.org
- **SSO**, Société Suisse d'Odonto-stomatologie: www.sso.ch
- **SSP**, Société suisse de parodontologie: www.parodontologie.ch
- **SGZBB**, Société suisse de médecine dentaire pour les handicapés et les personnes âgées: www.sgzbb.ch
- **Fondation Implants Suisse:** www.fondationimplants.ch
- **SEFRI**, Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation www.sefri.admin.ch
- **Oda Santé**, Organisation nationale faîtière du monde du travail en santé: www.odasante.ch

Le présent profil professionnel a été adopté à l'assemblée des délégués du 19 novembre 2010.

2^{ème} tirage en février 2016

Pour des raisons de lisibilité, seul le féminin est employé dans tout le texte. Sont pourtant désignés tant les femmes que les hommes.



Swiss Dental Hygienists
Siège administratif
Bahnhofstrasse 7b
6210 Sursee
Tél. 041 926 07 90
info@dentalhygienists.swiss
www.dentalhygienists.swiss

